



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

Affaire suivie par : Arnaud SCHLOSSER  
Tél. : 01.60.76.33.63  
Mél : [arnaud.schlosser@essonne.gouv.fr](mailto:arnaud.schlosser@essonne.gouv.fr)

## **Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers**

### **Compte rendu de la séance du 6 septembre 2019**

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 2 août 2019, s'est réunie le 6 septembre 2019, à Villabé (91), sous la présidence de M. ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le préfet.

#### **1) Membres de la commission**

##### **1.1 Membres présents :**

- M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne ;
- Mme Pauline CARRAI, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Florian GIRAUD, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Frédéric GAUCHER, représentant le président des jeunes agriculteurs ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Emmanuel SAGOT, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne Nature Environnement »
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint à l'urbanisme de Saclay, représentant les maires.

##### **1.2 Pouvoirs**

- M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne Nature Environnement », dispose des pouvoirs de Mme Danielle ALBERT, représentant le président de l'union régionale des syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs.
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français, dispose du pouvoir de Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant le président de la chambre départementale des notaires de l'Essonne.
- M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne, dispose du pouvoir de M. Pascal MARTIN, représentant l'office national des forêts.

##### **1.3 Membres absents et/ou excusés :**

- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le conseil départemental de l'Essonne ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires ;
- M. Patrick OLLIER, président du conseil de la métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant du collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Gilles PILLIAS, vice-président de la coordination rurale de la couronne parisienne,
- Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France
- M. Thierry LANOE, représentant la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Olivier RUSSEL, représentant l'INAO.

## 2) 2) Invités à titre d'experts

- M. Henri VACHER, Mme Jocelyne SELVA, Mme Anne-Laure CARAT, Mme Julie-Anne GOMBERT et M. Arnaud SCHLOSSER de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

## 3) Quorum et ordre du jour

M. Philippe ROGIER constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers. L'ordre du jour est :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la commission du 28 juin est validé à l'unanimité ;
- b) Examen du PLU de Fontenay-le-Vicomte ;
- c) Examen de la CC d'Arrancourt ;
- d) Examen du PLU de Fontaine-la-Rivière ;
- e) Examen du PLU de Pussay.

## 4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Fontenay-le-Vicomte : M. GOUARIN Jean-Luc, maire, Mme MICK-RIVES Valérie, 1ère adjointe au maire, Mme MARCHE Séverine, adjointe au maire en charge de l'urbanisme, Mme BELIN Déborah, du service urbanisme, M. QUERE Gilles et M. RIOU du cabinet d'études SIAM.
- Carte communale d'Arrancourt : M. YANNOU Denis, maire et M. DENUC Jean-Pierre, architecte-urbaniste.
- PLU de Fontaine-la-Rivière : M. KOLIVANOFF Patrice, adjoint au maire de Fontaine-la-Rivière et M. DENUC Jean-Pierre, Architecte-Urbaniste.
- PLU de Pussay : M. COURTAS Grégory, maire, M. ROUSSEAU Jean-Yves, adjoint au maire, délégué aux travaux et à l'urbanisme et M. QUÉRÉ Gilles, du cabinet d'études SIAM.

À Évry, le **19 SEP. 2019**  
Le président de la CDPENAF,



Philippe ROGIER